



HAL
open science

Licence Information

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Information. 2015, Université Toulouse 2 - Jean Jaurès - UT2J. hceres-02037574

HAL Id: hceres-02037574

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037574>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes



Rapport d'évaluation

Licence Information

- Université Toulouse II - Jean Jaurès – UT2J

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Sciences humaines et sociales

Établissement déposant : Université Toulouse II - Jean Jaurès – UT2J

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence *Information* dépend de l'Université Toulouse II - Jean Jaurès et ses enseignements se tiennent à Montauban au Centre Universitaire de Tarn et Garonne. La licence est portée par le département Archives et Médiathèques au sein de l'UFR d'Histoire, Arts et Archéologie.

La licence *Information* propose une formation aux métiers de la documentation (éditeur, bibliothécaire, archiviste). Elle s'appuie sur un réseau professionnel dense afin d'enseigner les techniques documentaires, de prendre en compte les évolutions de ces métiers (notamment du fait de l'évolution des technologies).

La licence *Information* est constituée uniquement d'une troisième année (L3). Le premier semestre comporte des unités d'enseignement (UE) de connaissances transversales (150 heures). Le second semestre vise à l'acquisition de savoirs et savoir-faire de spécialisations (250 heures, par exemple : l'archive, le traitement de l'information, l'indexation...). La formation est ouverte à la validation des acquis de l'expérience (VAE) et à la formation tout au long de la vie (avec des aménagements d'horaires possibles). La licence accueille une quarantaine d'étudiants, effectifs en augmentation régulière. La poursuite d'études peut se faire en master *Information - communication*.

Avis du comité d'experts

La licence *Information* a pour objectifs pédagogiques la compréhension et la maîtrise de savoirs et savoir-faire de la documentation. L'architecture en deux semestres permet l'acquisition d'un socle commun de connaissances, puis une spécialisation professionnelle. La professionnalisation des étudiants se réalise donc de façon progressive. Cette spécialisation progressive de la licence permet aux étudiants d'acquérir des connaissances théoriques et pratiques et de maîtriser les techniques spécifiques nécessaires à chacun des métiers visés. Il est à noter que l'entrée en formation peut se préparer en première année (L1) et en deuxième année (L2) par le biais de parcours dans la discipline Histoire.

La localisation à Montauban de la licence a conduit à un certain éloignement de la ville de Toulouse et des principaux établissements (bibliothèques, archives, maisons d'édition). Cependant, l'équipe pédagogique a pu constituer un réseau professionnel dense et conférer un programme pédagogique associant savoirs en information-documentation et enjeux professionnels. Un tableau présentant l'ensemble des formations similaires sur le territoire français permet de bien mettre en évidence la spécificité de la formation. La formation est en lien avec le Laboratoire d'Études et de Recherches Appliquées en Sciences Sociales (LERASS) par l'inscription de certains séminaires à l'emploi du temps des étudiants.

L'équipe pédagogique est composée de six enseignants-chercheurs, quatre enseignants, quatre professeurs associés. En outre, une vingtaine de professionnels interviennent dans la formation. Cette diversité montre l'implication dans le dispositif pédagogique d'un grand nombre de personnes et cela en fonction de leurs champs de connaissances ou de compétences et constitue une richesse. Le pilotage de la formation par l'équipe pédagogique se fait à deux niveaux, au niveau général et au niveau des spécialisations (archives, bibliothèques, Patrimoine des archives, Image, Musique). Des réunions mensuelles sont organisées et visent une cohérence des enseignements entre la licence et le master *Information - communication* (et ses trois spécialisations).

Le nombre d'inscrits à la licence *Information*, stable de 2011 à 2013, est en augmentation sur la dernière rentrée. Le taux de réussite est élevé (près de 90 %). La structure de la formation est intéressante car elle permet aux étudiants

de choisir entre insertion professionnelle et poursuite d'études en master. La forte professionnalisation semble permettre aux étudiants de trouver des emplois correspondant à leur qualification dès l'obtention de leur diplôme de licence, en même temps que la possibilité de poursuivre en master leur est offerte. Partielles, car basées sur des taux de retour assez faibles pour les enquêtes réalisées, les données d'insertion montrent en effet que la formation permet aux étudiants de s'engager dans un projet (de formation ou d'emploi). La poursuite d'études dans le master *Information - communication* est relativement faible bien que l'entrée en M1 soit de plein droit.

Éléments spécifiques de la mention

<p>Place de la recherche</p>	<p>La recherche est très présente pour une formation de niveau licence. Les cours sont assurés par des enseignants-chercheurs de l'établissement et du laboratoire LERASS et les étudiants doivent produire un dossier de recherche à partir d'une recherche bibliographique sur un thème en rapport avec leur spécialisation, ce qui permet aux étudiants de commencer à produire une posture réflexive sur leur métier.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>La professionnalisation est au cœur de cette licence. L'équipe pédagogique participe aux groupes de travail régionaux sur la formation des personnels des organismes de documentation et veille à ce que les cours mettent l'accent sur le développement du numérique et l'évolution de la législation en lien avec les métiers visés. La dimension professionnelle est perceptible dans la diversité des intervenants professionnels dans les différentes spécialités (archives, bibliothèques, patrimoine des archives, musique, son).</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>Le projet repose sur la réalisation d'un dossier, ce qui est intéressant sur le lien effectué avec la pratique professionnelle, mais qui ne conduit pas les étudiants à réfléchir à la gestion de projet ou aux enjeux professionnels de la mise en projet de l'activité.</p> <p>Un stage obligatoire de huit semaines en semestre 6 constitue une unité d'enseignement (UE) de professionnalisation. Il y a une note-plancher de 10/20 à cette UE, ce qui pose question au regard de l'arrêté licence de 2011.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>La dimension internationale n'est pas pensée comme un enjeu ou un atout dans la formation : aucun lien avec les professionnels étrangers de la documentation ou des réseaux de la documentation n'est mentionné (on pense aux canadiens, notamment). Une certaine mobilité étudiante (interne et externe) est cependant mentionnée. Il est prévu que la licence soit délivrée sur un cycle complet, ce qui devrait faciliter son ouverture à l'international.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>Le recrutement se réalise après l'obtention d'une licence 2 (L2) et la phase de recrutement comprend un examen des dossiers et une audition. Les enseignants professionnels sont associés à cette phase. La formation accueille des étudiants en formation tout au long de la vie selon la même procédure.</p> <p>Un ensemble de 18 heures de cours permet aux étudiants d'effectuer une mise à niveau sur les bases techniques (et l'on suppose qu'il s'agit des techniques documentaires).</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>La procédure de validation des acquis de l'expérience (VAE) est mise en place et permet d'accueillir trois à cinq étudiants par an. La formation est ouverte à la formation tout au long de la vie.</p> <p>Les enseignements sont effectués sous forme de cours magistraux (CM), travaux dirigés (TD) et travaux pratiques (TP). Ces deux dernières modalités sont fortement majoritaires.</p> <p>Les étudiants disposent de cours et ressources documentaires en ligne sur l'Environnement Numérique de Travail de</p>

	l'établissement. Une réflexion générale est envisagée pour améliorer la place des dispositifs numériques dans la formation.
Evaluation des étudiants	L'ensemble des UE est évalué en contrôle continu. Les étudiants salariés ont la possibilité d'aménager leur scolarité sur deux ans. Le stage fait l'objet d'un rapport écrit dont la note ne peut être inférieure à 10, ce qui ne semble pas conforme avec l'arrêté licence de 2011.
Suivi de l'acquisition des compétences	L'établissement souhaite mettre en place une démarche d'eportfolio. Un enseignant du département est en relation avec la Direction des Technologies de l'Information et de la Communication en Education et mène une réflexion sur ce type de démarche. Pour l'instant, il n'y a aucun dispositif de suivi. Seule l'Annexe Descriptive au Diplôme (ADD) fournit des renseignements.
Suivi des diplômés	L'enquête de l'Observatoire de la Vie Etudiante (OVE) réalisée à 30 mois est complétée par une enquête spécifique menée à 18 mois. Le taux de réponse est relativement faible, 40 % des diplômés se sont insérés professionnellement. La poursuite d'études dans les masters correspondant est relativement faible (5 et 8 étudiants, soit moins de 18 %).
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Les étudiants évaluent leurs enseignements par le biais d'un questionnaire « évaluation des formations », il est en ligne commun au champ des sciences humaines et sociales (SHS). Le conseil de perfectionnement composé d'enseignants-chercheurs, d'étudiants et de professionnels se réunit une fois par an. Son premier dossier a été de construire la licence en trois ans qui sera présenté lors de la prochaine accréditation. Des parcours <i>Documentation</i> en licence 1 et licence 2 seront mis en place à la rentrée 2014 et l'offre de licence sur 3 ans ouvrira à la rentrée 2015 sur le campus du Mirail.

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- La cohérence et la qualité du programme pédagogique permettent aux étudiants d'acquérir des connaissances dans le champ de l'information-documentation et d'apprendre des techniques documentaires spécialisées.
- Le pilotage pédagogique de la formation montre l'investissement d'une équipe d'enseignants-chercheurs et de professionnels.
- Même si elle reste encore perfectible, la dimension professionnelle de la licence est un atout important qui est visible non seulement par les liens avec les structures et organisations du champ professionnel, mais aussi par les interventions d'un groupe de professionnels aux fonctions et aux spécialités variées.

Points faibles :

- Le numérique est pensé comme une composante professionnelle importante, mais il n'y a pas d'appui réel sur des dispositifs numériques pédagogiques (ou les démarches ne sont pas clairement exposées dans le dossier).
- L'absence de relations internationales dans un secteur qui possède des réseaux professionnels très développés est regrettable (au moins dans le monde francophone, avec le « réseau francophone numérique », par exemple).
- La poursuite d'études en master reste a priori faible, malgré une recherche de cohérence pédagogique avec l'offre de *master Information - communication*.

Conclusions :

La licence *Information* est un dispositif intéressant par son caractère très professionnalisant et son inscription dans un territoire riche en structures publiques et privées est parfaitement réalisée. Le programme pédagogique permet aux étudiants d'acquérir tout un ensemble de savoirs et compétences professionnels, ce qui leur garantit une bonne insertion.

Le dispositif pédagogique gagnerait à s'appuyer sur des outils de suivi et de pédagogie en ligne plus performants. En effet, que ce soit sur les chiffres d'insertion, sur l'accompagnement pédagogique en ligne ou sur le bilan des compétences, l'équipe pédagogique devrait mener une réflexion afin de renforcer ses outils de suivi.

Observations de l'établissement

Licence Générale

Mention : Information

Référence de l'avis : A2016-EV-0311383K-S3LI160010909-010732-RT

■ **Observations :**

I – Sur les relations internationales :

Le déploiement de la licence sur trois ans devrait favoriser la mobilité des étudiants qui pourront envisager de passer un semestre dans une université étrangère, alors qu'ils étaient peu enclins à le faire au cours d'une année unique.

Par ailleurs, le retour du département sur le campus principal à Toulouse va nous donner des outils pour mieux insérer les étudiants et les enseignants dans la politique d'échanges internationaux de l'université.

II – Sur la faiblesse de la poursuite d'études en master :

Augmenter la proportion des poursuites d'études en master sera un des objectifs du prochain contrat. Les transformations apportées à la première année de master *Information – Communication* visent en particulier à renforcer la cohérence pédagogique existant déjà entre les deux niveaux.

III – Sur la note plancher de 10 au stage :

C'était une survivance du passé IUP de la licence 3 Information. Cette restriction non conforme au règlement des licences générales a été supprimée dans le nouveau format de licence.

IV – Sur le suivi des diplômés :

Une amélioration progressive des taux de réponses aux enquêtes d'insertion à 18 mois et 30 mois réalisées par le département de rattachement et l'Observatoire de la Vie Étudiante est à noter, due à l'implication dans le dispositif des responsables pédagogiques, qui sensibilisent les étudiants à l'importance de ce suivi et relancent les diplômés en période d'enquête. Le travail sera poursuivi pour affiner le suivi des diplômés de licence et retracer non seulement leur insertion mais aussi leurs poursuites d'études, notamment hors de notre université.

Le suivi des diplômés s'opère également grâce au réseau social professionnel LinkedIn.